

Assurances et gestion des risques Insurance and Risk Management

Faits d'actualité

Rémi Moreau

Volume 76, Number 3, 2008

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1106041ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1106041ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté des sciences de l'administration, Université Laval

ISSN

1705-7299 (print)

2371-4913 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Moreau, R. (2008). Faits d'actualité. *Assurances et gestion des risques / Insurance and Risk Management*, 76(3), 113–125. <https://doi.org/10.7202/1106041ar>

Faits d'actualité
par Rémi Moreau

I. L'ANNÉE CYCLONIQUE 2008 DANS L'ATLANTIQUE

La saison cyclonique dans l'Atlantique a débuté le 1^{er} juin et devrait durer jusqu'au 30 novembre prochain. Pour 2008, les climatologues ont prévu une activité importante, avec une quinzaine de tempêtes tropicales, dont 6 à 9 ouragans, parmi lesquels deux ou trois seraient très violents. Ils estimaient que 2008 serait 160 % plus active que la moyenne, mais pas autant que 2005, l'année de Katrina.

L'un des premiers, l'ouragan Dolly (classé de catégorie 2), qui est entré par le golfe du Mexique pour frapper la côte du Texas, en juillet, aurait fait des dégâts évalués à environ 750 millions de dollars.

Il fut suivi par les tempêtes tropicales Édouard, au début d'août, puis par Fay, à la mi-août, qui après avoir frappé Haïti, faisant 40 morts, la République dominicaine (faisant 4 morts) et Cuba a ensuite inondé la Floride. Toujours en août, Gustav a fait 77 morts dans les Caraïbes puis a ravagé les côtes Louisianaises, trois ans après les ravages de l'ouragan Katrina. L'ouragan Gustav, d'abord de catégorie 4 puis reclassé en catégorie 2, aurait fait des dégâts matériels estimés entre 5 et 10 milliards de dollars.

Il y a eu ensuite Hanna, frappant durement Haïti, où il a fait quelque 136 morts, huit jours seulement après l'ouragan Gustav.

En septembre, ce fut au tour de l'ouragan Ike, rétrogradé de la catégorie 4 à la catégorie 3, qui a frappé encore Haïti, où il a fait des dizaines de morts, puis Cuba, où il a fait 4 morts. Les dégâts matériels engendrés par Ike ont été estimés à 6 million de dollars. Selon certains, au moins 590 personnes ont péri dans la République d'Haïti, après avoir subi de plein fouet, en trois semaines, trois ouragans, Gustav, Hanna et Ike. On a estimé à un million le nombre de sinistrés. Au Texas, Ike a semé la désolation. On a fait état de 5 morts. Des centaines de bâtiments ont été détruits. L'eau a emporté des milliers de voitures et plus de 2 millions de personnes ont été privées d'électricité et 2,2 millions de personnes ont été évacuées du Texas. La catastrophe pourrait coûter près de 20 milliards de dollars aux assureurs, ce qui en ferait la troisième plus coûteuse catastrophe cyclonique aux États-Unis, en termes de pertes assurables, après Katrina en 2005 (43,6 milliards de dollars) et Andrew en 1992 (22,9 milliards de dollars).

Vers le 10 septembre, on comptait déjà 10 tempêtes tropicales, avec l'arrivée de Joséphine. La facture reste moins douloureuse pour le marché de l'assurance que la saison 2005, mais elle n'en reste pas moins salée.

L'Atlantique est en cette décade plus chaude que la normale, ce qui favorise l'émergence des cyclones. Il semble que cette augmentation de température ne soit pas liée au réchauffement climatique. Il s'agit plutôt d'un phénomène cyclique. Les spécialistes pensent qu'il n'y aura pas plus de cyclones dans les années à venir parce qu'océans et atmosphère vont se réchauffer en même temps. Par contre, ce qui peut augmenter, c'est la violence de ces phénomènes.

2. LES CATASTROPHES ÉCONOMIQUES ONT TOTALISÉ 70 MILLIARDS DE DOLLARS EN 2007

Les pertes économiques dues aux catastrophes naturelles ou technologiques ont totalisé en 2007, selon Swiss Re, une somme de 70 milliards de dollars. Les pertes assurables ont totalisé 28 milliards de dollars.

L'Europe a été sévèrement touchée par l'ouragan Kyril, qui s'est développé en Allemagne, en Belgique, en Angleterre et aux Pays-Bas, causant des pertes assurables de l'ordre de 6,1 milliards de dollars.

Sur le plan humain, c'est le cyclone Sidr qui a frappé le Bangladesh en novembre 2007, qui a été le plus mortel avec 4 234 décès.

Dans un autre rapport, selon les prévisions du réassureur Munich Re, les pertes ont totalisé 82 milliards de dollars, dont 30 milliards de pertes assurables par l'industrie de l'assurance et de la réassurance.

3. LES RÉSULTATS DU LLOYD'S POUR 2007

La conjugaison de l'absence de catastrophes naturelles et de tarifs favorables a permis au Lloyd's de faire en 2007 un exercice très profitable. Au total, les résultats avant impôt s'élèvent à 3,8 milliards de livres, contre 3,6 milliards un an plus tôt. Malgré ces résultats flatteurs, le président du Lloyd's, Lord Levene, a prévenu que l'institution tricentenaire maintiendrait une stricte discipline de souscription en 2008 en misant sur des affaires profitables plutôt qu'une course aux parts de marché.

Toutefois, la conjoncture de 2008 lui est difficile : la crise des subprimes et les ouragans de l'été. Le Lloyd's verrait disparaître la moitié de ses profits à la suite d'une augmentation des sinistres et d'une baisse des tarifs.

4. PROLONGATION DU PROGRAMME NATIONAL CONTRE LES INONDATIONS AUX ÉTATS-UNIS JUSQU'EN MARS 2009

Suite à l'adoption par la Chambre des représentants et par le Sénat de leur programme respectif, le Congrès a plutôt choisi de prolonger temporairement le programme actuel jusqu'en mars 2009. La principale différence entre le projet de la Chambre et celui du Sénat était à l'effet que la Chambre couvrait à la fois les dommages par l'eau et le vent, une extension que n'approuvait ni l'administration Bush ni l'industrie de l'assurance.

5. L'APRÈS-NARGIS : UNE AIDE DE 1 MILLIARD DE DOLLARS

Trois mois après la catastrophe, un bilan officiel est publié. L'aide aux sinistrés du cyclone Nargis qui a frappé la Birmanie, en mai dernier, ainsi que la reconstruction coûteront un milliard de dollars sur les trois prochaines années, selon l'Onu et l'Association des Nations d'Asie (Asean).

Dans un article paru dans cette Revue, en juillet dernier, nous mentionnions que la Birmanie s'était attiré une avalanche de critiques pour avoir bloqué l'aide internationale à ses portes, suite au passage du cyclone qui a fait 138 000 morts ou disparus.

6. RÉVISION À LA BAISSÉ DES DOMMAGES ACCORDÉS AUX VICTIMES DE LA CATASTROPHE DE L'EXXON VALDEZ EN 1989

La Cour suprême américaine a décidé de réviser à la baisse le montant des dommages à titre punitif accordé aux victimes de l'Exxon Valdez en 1989 pour le faire passer de 2,5 milliards de dollars à 500,5 millions de dollars US. Cette somme serait répartie entre les 32 000 pêcheurs, propriétaires et autres victimes.

Suite à ce jugement Exxon a accepté de payer immédiatement 75% de cette somme, en précisant que l'autre partie faisait encore l'objet de négociations. En ce qui concerne les frais de dépollution, la Cour les a estimés à 2,5 milliards de dollars. Rappelons que Exxon fut trouvée responsable d'avoir déversé 34 000 tonnes d'huile sur les Côtes de l'Alaska en 1989.

7. LE COURTIER AON SE CLASSE AU PREMIER RANG DANS LE MONDE SUR LE PLAN DES REVENUS EN 2007

Selon une analyse du Business Insurance, les revenus de souscription de Aon Corp ont totalisé 5,7 milliards de dollars en 2007, soit 351 millions de dollars de plus que son plus proche concurrent Marsh & McLennan. Aon se classe également au premier rang sur le plan des revenus de placement, selon A.M. Best & Co.

Aon vient d'acquérir le courtier de réassurance britannique Benfield pour la somme de 1,75 milliard, le troisième plus grand intermédiaire mondial en réassurance.

8. QUELQUES CHIFFRES SUR L'INDUSTRIE CANADIENNE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

Les résultats de l'industrie canadienne de l'assurance de dommages sont restés stable en 2007, selon un rapport de Standard & Poor's Corporation. Les primes en assurance de dommages ont augmenté de 5,2 %, et les frais généraux de 7,8 %. Les revenus de souscription ont totalisé 2,3 milliards de dollars, soit une baisse de 19 % par rapport à l'année 2006. On attribue cette baisse en grande partie à la dégradation de l'assurance automobile en Ontario.

Sur le plan des tarifs, toutes les branches dites commerciales furent l'objet d'intenses pressions en 2007 bien que les résultats de ces branches furent meilleurs que ceux enregistrés dans les lignes personnelles. Mentionnons que les tarifs commerciaux ont connu une baisse moyenne de 7,5 % en 2007. Selon le rapport, l'industrie canadienne reste bien capitalisée.

9. LES PRIMES MONDIALES EN 2007 : 4 TRILLIARDS DE DOLLARS

Une étude de Swiss Re, intitulée « World Insurance in 2007 » mentionne que les primes d'assurance versée à l'échelle de la planète en 2007 a totalisé 4,06 trilliards de dollars, soit une augmentation de 3,3 % par rapport à l'année précédente. En assurance de personnes, les primes mondiales ont augmenté de 5,4 % et en assurance de dommages de 0,7 %.

10. LES RENDEZ-VOUS DE SEPTEMBRE, ÉDITION 2008

Une fois encore, le Rocher monégaste a été le lieu du grand rendez-vous des assureurs et réassureurs mondiaux. Cette 52^e édition a réuni, du 6 au 9 septembre, quelque 1300 professionnels de l'assurance venant de 80 pays. Un constat s'est immédiatement imposé. Malgré la crise financière actuelle les assureurs se portent plutôt bien, même si la crise a affaibli leur bilan. Côté assurance, la tendance serait à une plus grande rétention des risques. Côté réassurance, la rigueur reste de mise : priorité à la rentabilité et à la souscription sélective. Il semble que les grands réassureurs mondiaux ont su tirer les leçons du passé et récoltent les bénéfices engendrés par leur politique de gestion des risques. Ils ont aussi adopté une stratégie d'investissement plus prudente après le retournement des marchés en 2002-2003.

La dégradation du climat économique pose toutefois de nouveaux enjeux aux réassureurs, car les revenus de placement, un coussin traditionnel servant à compenser la faiblesse des résultats de souscription, s'est réduit comme peau de chagrin. La faiblesse des résultats de souscription en réassurance est due à une tarification baissière. Il faut donc s'attendre à un certain durcissement lors des renouvellements de 2009.

Parmi les dossiers thématiques discutés, la titrisation a fait l'objet d'un débat où l'on a observé une nette accélération en 2007. Le nombre d'opérations de titrisation est passé de 20 en 2006, ce qui représentait un volume de 4,6 milliards d'euros, à 27 en 2007, pour un montant d'environ 7 milliards de dollars. Par contre, la réassurance financière, dite « finite », n'a plus le vent en poupe.

11. VERS UN MARCHÉ DUR EN ASSURANCE AVIATION

Selon le courtier Aon, le marché de l'assurance aviation commencerait à se durcir, pour la première fois depuis 5 ans, en raison d'une plus forte sinistralité. Les renouvellements à venir verraient des augmentations substantielles dans la branche coque et dans la branche responsabilité. Ce marché totalisait 1,51 milliards de dollars en 2007.

12. UNE RISTOURNE DE 3 000 000 DE DOLLARS PAR LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

Cinq ans après sa création, la MMQ versera à ses membres sociétaires (municipalités, régie municipales, municipalités régionales de comté), à partir du 31 décembre prochain, une ristourne de l'ordre de 3 millions de dollars. Les heureux bénéficiaires de la Mutuelle sont les membres qui ont été les premiers à y adhérer en 2003.

La MMQ comprend en 2008 quelque 900 membres, soit environ les trois quarts du marché de l'assurance municipale du Québec. Cette ristourne fut tendue possible grâce aux excellents résultats qu'a connus la Mutuelle municipale, résultats qui ne sont pas sans être attribuables au programme de prévention qu'elle offre, sans frais supplémentaires à ses membres, afin de les aider à enrayer les causes des sinistres les plus fréquents.

13. UN AUTRE ASSUREUR EUROPÉEN INNOVE AVEC L'ASSURANCE AU KILOMÈTRE

L'assureur français Aviva, vient de lancer, à titre d'expérimentation dans la région parisienne et avant le lancement national prévu en 2009, son assurance au kilomètre, mieux connus sous le nom « Pay As You Drive ». En vertu de ce contrat, les primes sont calculées en fonction des kilomètres réellement parcourus et de la plage horaire correspondant à l'utilisation de la voiture. Ce projet devrait permettre aux jeunes conducteurs qui n'ont jamais été assurés de bénéficier de primes inférieures au tarif standard.

14. L'ASSURANCE DES COLLECTIONS RARES SELON LA VERSION DU CONTRAT SPÉCIALISÉ « FINE ART » DE HISCOX

S'il y a encore beaucoup d'individus ou de sociétés qui se satisfont d'une simple police multirisque (police multirisque habitation ou assurance tous risques des entreprises), un assureur, Hiscox, un syndicat du Lloyd's, a décelé chez d'autres assurés un intérêt pour un type de contrat haut de gamme en matière d'œuvres d'art.

La police, dite Fine Art, a donc été conçue pour répondre aux besoins complexes des collectionneurs d'œuvres d'art, contre les risques de dommages, selon une formulation tous risques sauf, y compris les dommages causés par un attentat, une catastrophe naturelle ou technologique. Parmi les avantages, mentionnons : une absence de franchise, une valeur agréée, incontestable, pour les expertises de moins de trois ans, des garanties adaptables et personnalisées et un choix entre réparation, remplacement et indemnisation.

15. UN NOUVEL OUTIL D'OPTIMISATION DE TARIFICATION ET D'ANALYSE DES MARCHÉS

Le cabinet de conseil Towers Perrin et Earnix, spécialiste des solutions d'optimisation de la valeur client pour les institutions financières, ont annoncé le lancement d'un nouvel outil servant à optimiser la tarification et l'analyse de marchés.

Cet outil devrait permettre aux sociétés d'assurance d'améliorer leurs performances et la qualité de leurs relations avec leurs clients.

16. DÉTERMINATION DE LA JUSTE VALEUR MARCHANDE D'UNE POLICE D'ASSURANCE VIE

Dans un article paru dans un numéro de la revue Sécurité financière (Vol. 33, No 3), l'auteur, Lynn Déry expose les critères du Ministère servant à déterminer la juste valeur marchande d'une police d'assurance vie. Le Ministère se base sur les facteurs énumérés dans sa circulaire sur l'évaluation des biens mobiliers (Revenu Canada, Circulaire d'information No 89-3), à savoir :

- la valeur de rachat de la police;
- le montant du prêt sur la police qui peut être obtenu;
- la valeur nominale;
- l'état de santé de la personne assurée et son espérance de vie;
- les privilèges de conversion;
- le coût de remplacement;
- les autres modalités de la police (avenants temporaires, clause de doublement de la prestation, etc.).

17. QUELQUES MOTS SUR LES CAPTIVES EN 2007

Selon un rapport de la firme A.M. Best, les primes des captives ont été en net déclin entre 2006 et 2007 et cette tendance pourrait s'accroître en 2008. Le rapport présente également les résultats de ces assureurs dits captifs pour l'année 2007.

Par ailleurs, sur le plan de la gestion des captives, le courtier Marsh a obtenu de la DFSA (Dubai Financial Services Authority) l'autorisation de gérer les captives d'assurance à Dubaï. Les entreprises pétrolières cherchent des solutions de gestion de leurs risques, solutions de plus en plus sophistiquées. Le DIFC ambitionne de devenir l'équivalent dans le golfe Persique, des Bermudes pour l'Amérique du Nord ou de l'Irlande pour l'Europe.

18. UN SÉISME DE 5,4 CAUSE UNE GROSSE FRAYEUR À LOS ANGELES

Un séisme d'une magnitude de 5,4 sur l'échelle de Richter a effrayé, le 29 juillet dernier, les habitants de la ville de Los Angeles, vidant les immeubles et servant de piqûre de rappel dans cette zone qui vit dans la hantise d'un tremblement de terre dévastateur. Avec un épicentre situé à quelque 50 km à l'est de Los Angeles, la secousse a été ressentie dans tout le sud de la Californie. Il n'y a pas eu de dégâts majeurs.

19. OBLIGATION D'ASSURANCE DES CHIENS DANGEREUX EN FRANCE

La France a adopté une loi en juin 2008 obligeant les propriétaires de chiens classés dans la catégorie des animaux dangereux à détenir un permis, qui n'est délivré que sur présentation d'une assurance garantissant la responsabilité civile du propriétaire du chien ou de la personne qui le détient, pour les dommages causés aux tiers par l'animal. Les membres de la famille dudit propriétaire sont considérés comme des tiers.

Il existe en France de nombreuses lois ou décrets qui prévoient une obligation d'assurance. Selon une liste, qui ne serait pas exhaus-

tive, on retrouve près d'une cinquantaine d'activités personnelles, commerciales ou professionnelles.

20. CYBERCRIMINALITÉ EN HAUSSE DANS LE SECTEUR FINANCIER

Selon une étude réalisée par une équipe de recherche de l'Université du Michigan, des failles de sécurité ont été observées sur le site web de 76 % des institutions financières américaines. Une situation qui encourage les cybercriminels à redoubler d'efforts et à inonder la Toile de messages frauduleux, de faux sites web et de logiciels espion.

Neuf fois sur dix, c'est le secteur financier qui est visé par le piratage électronique sous toutes ses formes : hameçonnage, espionnage, vol d'identité.

Selon la division londonienne du courtier Aon, les risques associés à la cybercriminalité constitueraient de plus en plus une cause de poursuite contre les administrateurs et dirigeants d'entreprises, notamment s'ils manquent à leur devoir de prendre les mesures nécessaires de prévenir les risques liées à la manipulation des données informatiques : «We are warning directors that they could find themselves being sued by employees or shareholders for not taking appropriate measures to prevent hacking, for exemple, or failing to provide back up for lost data», selon les commentaires du directeur des services techniques de Aon.

21. LES DANGERS DU PORTABLE, UNE POLÉMIQUE RÉCURRENTÉ

Selon les uns, scientifiques ou médecins, les ondes électromagnétiques sont néfastes pour la santé alors que pour d'autres, notamment l'Organisation mondiale de la santé, les mobiles n'entraînent aucun effet néfaste pour la santé.

Les objets en cause ne sont pas seulement les téléphones mobiles mais aussi les antennes relais sur les immeubles, les pylones électriques, les lignes à haute tension, les bornes Wi-Fi, etc. Parmi les utilisateurs les plus fragiles, les enfants viennent en tête de liste : cas de lymphome, cas de leucémie, cas de tumeurs au cerveau.

Comme pour les OGM ou le nucléaire, tous les ingrédients de la polémique sont réunis : menace invisible, potentiel catastrophique, spécialistes divisés, lobby industriel intéressé, gouvernement dépassé.

22. LA RÉMUNÉRATION DES RISK MANAGERS AMÉRICAINS

Selon une enquête faite par Risk & Insurance Management Society (RIMS), établie à New York, le salaire moyen d'un gestionnaire de risque senior dans les entreprises américaines serait de 170 000 \$, alors que le salaire de base serait de 118 000 \$. Cette étude a été réalisée entre mai et juin 2008 suite aux réponses reçues de 2 180 membres du RIMS.

23. LES COMMISSIONS CONTINGENTES TOUJOURS AU BAN

Dans le cadre d'une audition récente devant le département d'assurance de l'État de New York, le président du RIMS Janice Ochenkowski, a réaffirmé son appel sur l'élimination de toutes commissions contingentes entre un assureur et un courtier. RIMS maintient que cet appel a pour but de favoriser une entière transparence dans les relations entre le courtier et son client et que le système des commissions contingentes est susceptible de créer des situations de conflits d'intérêts. Si le département d'assurance en venait à décider de ne pas bannir les commissions contingentes, le président du RIMS plaide néanmoins que telles commissions soient dévoilées par écrit au client.

24. RISK MANAGEMENT FOR INSURERS – RISK CONTROL, ECONOMIC CAPITAL AND SOLVENCY II

Voici quelques brefs commentaires d'un livre publié par René Doff, intitulé « Risk Management for Insurers », édité par Riskbooks

en 2007. René Doff œuvre dans le milieu bancaire depuis de nombreuses années et il est un gestionnaire de risque aux Pays-Bas depuis l'an 2000. Diplômé en finance, en administration et en mathématiques, il a obtenu un PhD sur la gestion des risques des assureurs.

L'auteur aborde à la fois l'importance grandissante de la gestion des risques, et plus particulièrement celle qui relève des opérations des compagnies d'assurance comme institutions financières. Il fait la distinction entre les risques de souscription (en assurance vie et non-vie) et les risques d'investissement (risques de crédit et de liquidité).

Il examine également les risques non financiers, tels les risques opérationnels et les risques commerciaux.

Il termine par des chapitres intéressants sur la réglementation, sur les nouvelles normes dites Solvency II et sur le contrôle comme outil de gestion. Le livre, qui comprend huit chapitres, plaide en faveur d'une plus grande compréhension de la gestion des risques et des meilleures pratiques en ce domaine. À titre d'exemple, comment intégrer les notions de risque et de valeur dans la gestion des compagnies d'assurance.

25. QU'EST-CE QUE LE RUN-OFF ?

Le «run-off» est l'action pour une entreprise d'assurance ou de réassurance d'arrêter de souscrire des contrats pour l'ensemble des activités ou dans une branche d'assurance déterminée, soit parce qu'elle y est obligée (ex. faillite), soit par la suite d'une décision stratégique de réorienter certaines pratiques.

La plus grosse opération de run-off est celle de la création d'Equitas en 1996 par le Lloyd's, une structure de défaisance destinée à accueillir les contrats du Lloyd's antérieurs à 1993 et qui plombaient ses résultats. On pense par exemple au risque amiante.

Il s'agit tout simplement de gérer la décroissance, pour respecter les engagements envers les clients assurés en termes de sinistralité. Bien sûr, la société chargée de gérer la décroissance n'accepte aucune nouvelle souscription.

À titre d'exemple, Axa Liabilities Manager a été créée en 2001. Elle gère aujourd'hui 5 milliards d'euros de run-off pour le compte du groupe dans un certain nombre de pays et dans des classes d'affaires très diversifiées.

26. LE FEU DANS LE TUNNEL SOUS LA MANCHE

L'incendie qui a fait rage, le 11 septembre, dans le tunnel sous la Manche, provoquant sa fermeture complète pour environ une trentaine d'heures, aurait causé des dommages matériels évalués à environ 165 millions de dollars et des pertes de revenus d'environ 30 millions de dollars. Les travaux de remise en état devraient être complétés à la mi-février 2009.

Rappelons que le Groupe Eurotunnel S.A. détient une assurance des biens (dommages matériels et pertes d'exploitation) à concurrence d'une limite de 1,24 milliard de dollars, en excédent d'une franchise absolue de 13,7 millions de dollars.